BUSSAC info



Nº 54
QUATRIEME TRIMESTRE 1994

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 54

QUATRIEME TRIMESTRE 1994

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Comité de rédaction :

M.C. Allinand, R. Bouraud, M.J. Chapuis, B. Gaillard, N. Guiter, J.P. Lajoie, M.C. Pommier, J.L. Pommier.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal des 18 octobre et 11 novembre 1994

6 Conseil municipal du 15 décembre 1994

Informations locales

7 Election des délégués à la M.S.A. Etat-civil

9 Photos travaux

10 Repas des aînés

12 Les peintres à Port Berteau

13 Rencontre d'un pinceau et d'un crayon

14 ACCA - Cours de langues - Loto

15 En bref et en vrac

17 Conseil d'école du 15 novembre 1994

20 Le sapin de Noël

Foyer rural

21 Connaissez-vous le Foyer rural

22 Arbre de Noël

23 La bigote

24 Jumelage - Remise en forme

26 Tennis de table

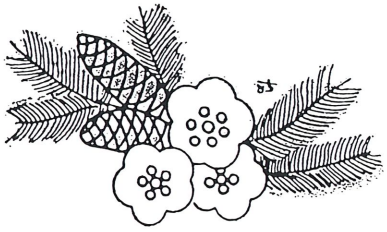
27 Temps libre

28 Chorale - Gymnastique volontaire

29 Football

Petites annonces en dernière page

En couverture : Le Père Noël et les enfants



Le maire,
le conseil municipal,
l'équipe rédactionnelle de Bussac info,

vous présentent leurs meilleurs voeux
pour 1995





PIZZA

AU FEU DE BOIS

La Flambée

TOUS LES JEUDIS
de 17 h à 20 h
BUSSAC
(Face à l'épicerie)

Artisan plâtrier

Jacques MENUET

- Carrelage
- Placo-plâtre
- Cheminées et foyers fermés
- Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

Partage

Elle peut être ''souque'' pour les Normands, ''escalhe de Nadau'' pour les Gascons, ''kef nedelek'' pour les Bretons... la bûche de Noël. Mais si son nom varie selon les lieux, la tradition qui la porte est constante et plus ancienne que celle du sapin.

Dans certaines régions elle devait brûler pendant trois jours avant que les tisons aux vertus protectrices soient conservés tout au long de l'année.

De nos jours, devenue pâtissière, elle est partagée avec la famille et les amis à la fin du repas de Noël.

C'est à ce partage amical que la Municipalité invite les plus anciens d'entre nous et le personnel communal en leur remettant la traditionnelle bûche de Noël.

A chacun de vous je souhaite une bonne et heureuse année 95.

Guy Chapuis

Conseils municipaux des 18 octobre et 11 novembre 1994

❑ Sécurité dans les établissements scolaires, demande de subvention auprès du Ministère

Le maire rappelle au conseil (délibération du 30 mai 1994) que la charpente du groupe scolaire est gravement endommagée par les capricornes. Le coût du traitement est estimé à 78 227 Francs. Considérant que cette situation met en cause la solidité de la structure du bâtiment et donc la sécurité des utilisateurs, le conseil municipal sollicite une aide du ministère de l'Intérieur (circulaire du 20 juillet 1994) pour la réalisation de ces travaux.

❑ Utilisation d'une salle communale

le maire donne lecture du courrier reçu de l'Association pour le développement musical en Saintonge qui sollicite la mise à disposition d'une salle une fois par semaine, pendant une heure trente pour dispenser des cours de musique à des administrés bussacais. Le conseil municipal décide de mettre à disposition la bibliothèque municipale, moyennant le paiement d'une location de 100 Francs par an.

❑ Achèvement du Chemin des Moulins

Le maire présente au conseil le devis de l'entreprise Gaudy-Bonneau d'un montant de 19 924 Francs pour reprofilage et revêtement bicouche du chemin des Moulins. Le conseil accepte cette proposition.

❑ Subvention sur amendes de police

La demande formulée par délibération en date du 11 novembre 1993 n'ayant pas été retenue au titre du programme 94, le conseil municipal renouvelle cette demande et souhaite son inscription au programme 95.

❑ Bordures de trottoirs, demande de subvention

Le maire expose au conseil qu'afin d'accroître la sécurité des usagers piétons de la D114 ainsi que la protection des propriétés riveraines au voisinage du virage du Pontreau, il conviendrait de procéder à la pose de bordures de trottoirs. Cet aménagement pourrait être réalisé entre le chemin des Pins et le chemin des Guilloteaux, soit une longueur de 620 m.
Le conseil approuve cette proposition, souhaite l'inscription de cette opération au programme 95 et sollicite la subvention forfaitaire proposée par le Conseil général pour ce type de travaux.

❑ Transformation de la 4ème classe élémentaire en classe enfantine

Le maire donne connaissance au conseil municipal de la lettre de l'Inspecteur d'Académie en date du 24 octobre 1994 l'informant de la transformation de la 4ème classe élémentaire en classe enfantine.

Après en avoir délibéré, le conseil :
- prend acte de cette décision relative à une situation exceptionnelle pour l'année scolaire 94/95 ;
- demande le rétablissement de la situation antérieure à compter de la rentrée 1995.

❑ Attribution des indemnités de conseil et de préparation des documents budgétaires accordées à Monsieur le Receveur

Le maire expose au conseil que la commune est appelée à demander le concours de Monsieur le Receveur pour la confection des documents budgétaires. Ce travail est absolument en dehors de ses obligations professionnelles, et conformément à l'arrêté interministériel du 21 mars 1962, le maire propose d'allouer une indemnité spéciale annuelle de 200,00 Francs à monsieur le Receveur à partir de l'exercice 1994. Le conseil approuve cette proposition. Pour ce qui est de l'indemnité de conseil, le conseil décide de la lui allouer au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé.

❑ Contrat d'aménagement du Temps de l'Enfant

Le maire informe le conseil municipal de la réunion qui s'est tenue à la mairie avec un représentant de la direction départementale de la Jeunesse et des sports, le directeur de l'école et un représentant du Foyer rural à propos des contrats d'aménagement du temps de l'enfant. Le projet est modifié. Il s'agit maintenant d'aménager les activités pendant une année civile et non plus sur l'année scolaire comme auparavant. Seules les activités hors temps scolaire seraient subventionnées.

❑ Repas des Aînés le 11 novembre

Le maire invite les conseillers à participer à ce repas offert aux aînés de la commune et qui sera cette année le 11 novembre.

❑ Elections à la M.S.A.

Le maire invite les conseillers qui le peuvent à être assesseur pour les élections à la M.S.A le mercredi 26 octobre. Le bureau sera ouvert de 8h à 18h.

❑ Droit de stationnement

Le conseil décide de compléter la délibération prise le 11 novembre 1988 relative au droit de stationnement. Le conseil fixe à 10 Francs de l'heure le coût du stationnement de commerçants non sédentaires.

❑ Travaux en cours

Monsieur Bédochaud fait savoir que les employés communaux réalisent des protections pour les radiateurs de l'école. Il est aussi prévu la réfection de la salle des chrétiens et le rejointoiement du mur près de l'église. Des défenses seront aussi confectionnées pour la protection des lieux sensibles (école, mairie, atelier communal).

❑ Cours d'anglais et d'espagnol

Le maire informe le conseil de la demande émanant d'un particulier désireux de dispenser des cours d'anglais et d'espagnol sur la commune. Il a donc fait demande d'une salle. Le conseil municipal, considérant le service rendu aux administrés, accepte de mettre une salle à disposition.

Conseil municipal du 15 décembre 1994

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 15 décembre à 20h45, sous la présidence de Monsieur Guy Chapuis, maire et en présence de Monsieur Couval, receveur.

Vote du budget supplémentaire 1994

Le conseil municipal vote le budget supplémentaire qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 250 145 Francs et en dépenses et recettes d'investissement à 339 493 Francs.

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- **Acquisition matériel et mobilier**

Renouvellement du matériel informatique de la mairie pour la somme de 31 000 Francs;

- **Travaux de voirie**

Assainissement pluvial de l'allée des Chaumes pour 17 000 Francs;

Réfection du chemin de la Mijotière pour 88 800 Francs ;

Aménagement du chemin de la zone des Grands Champs pour 33 000 Francs.

Divers

- **Acquisition de terrain**

Le maire informe le conseil que l'acquéreur du terrain qui jouxte l'atelier communal accepte de vendre à la commune la partie de la parcelle cadastrée section AC N?352,située dans le prolongement. Il propose le prix de 4000 Francs . Le conseil municipal accepte cette proposition. Il prendra à sa charge les frais d'esquisse cadastrale et de bornage. Il autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte .

- **Distribution de la Buche de Noël**

Elle se fera les 22 et 23 décembre par les membres du conseil municipal.

- **Soirée municipale**

Elle aura lieu le 21 janvier à la salle municipale : elle rassemble traditionnellement les employés communaux et conseillers municipaux.

Elections des délégués à la Mutualité Sociale Agricole 26 Octobre 1994

Les communes de Bussac et Saint-Vaize ont été groupées en un seul bureau de vote en notre mairie.

Deux collèges y étaient réunis :

1er collège : exploitants et assimilés (aides familiaux et retraités)

inscrits : 62
votants : 27
exprimés : 26

résultats : liste FDSEA.CDJA : 26 voix

2ème collège : employés des organisations agricoles (MSA, Crédit Agricole, SAFER, ADASEA coopératives...)

Inscrits : 53
Votants : 13
Exprimés : 10

CGC : 1 FO : 4 FGA.CFDT : 2 CGT : 3

Ces élections se sont déroulées de 8 à 18h. Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours à la tenue du bureau de vote.

Cependant, je regrette personnellement la faible participation:
43,50 % pour les exploitants et assimilés
24,50 % pour les salariés

Même si nous pensons qu'il existe quelques imperfections dans notre régime de protection sociale et retraites, est-ce que nous devons "baisser les bras" ? Je ne le pense pas, je crois qu'il vaut mieux oeuvrer pour l'améliorer ou tout au moins pour maintenir les acquis, ce qu'ont en charge nos délégués.

Dans quelques jours (31 janvier 1995) se dérouleront d'autres élections professionnelles afin de désigner nos représentants aux chambres d'agriculteurs.

J'y souhaite une meilleure participation pour montrer l'intérêt que nous portons au maintien d'une base à nos organisations professionnelles agricoles.

En tout état de cause
VOTER est un droit, mais aussi un devoir.

J. Daniaud

Etat-civil



Naissance

Bussac info est heureux de saluer la venue de

- Tibô Fernand BRIENT, né le 03 octobre à Saint-Jean-D'Angély, fils de M. Michel BRIENT et de Mme Muriel PAULY, 303 route du Val de Charente.

Décès

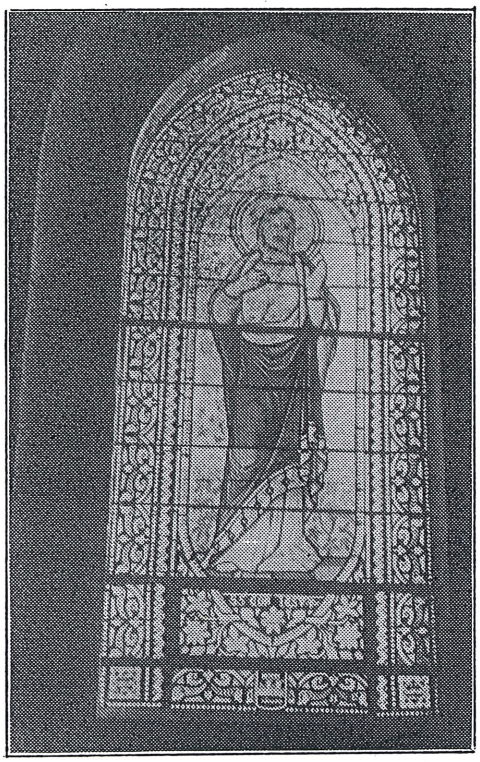
Bussac-info présente ses sincères condoléances à la famille de

- M. Robert Auguste LECOMTE, décédé à Saintes le 12 décembre.

Service national

Jeunes gens nés en Octobre, Novembre et Décembre 1977, faites-vous recenser à la mairie entre le 1er et le 31 janvier 1995.

Photos travaux



Les vitraux de l'église sont revenus, propres; restaurés, protégés.

Mais des gouttières à répétition troublent le recueillement des fidèles et risquent dans un temps prochain de grever le budget communal. La réfection de la couverture est à l'étude.

Salle des chrétiens.

Chemin de la grave, rejointoiement du mur en moellons et des tuiles de couverture.

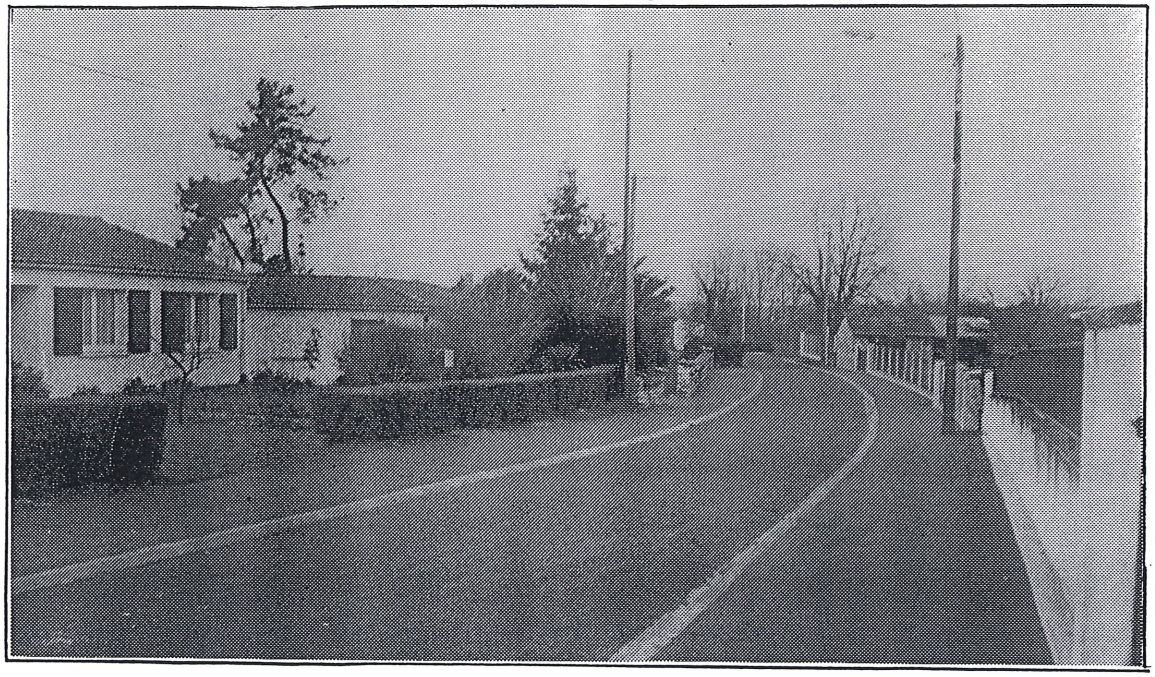
Coté cour de l'ancien presbytère, le crépi a été piqué et refait, les huisseries revues.





Photos travaux

Chemin des Motillons terminé malgré un certain retard



Chemin des Moulins (il se trouve sur les hauteurs de Rochefollet)

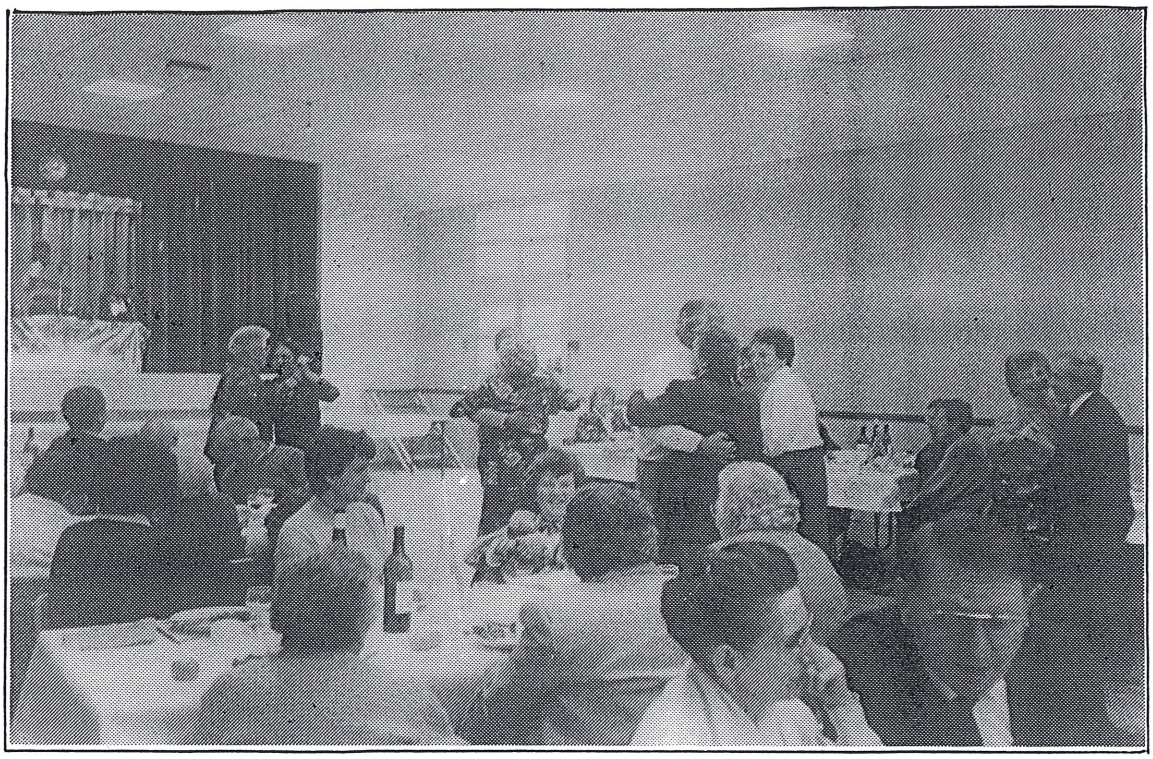
Ancien sentier agricole maintenant bordé de maisons, il devenait nécessaire de le revêtir de neuf.



Repas des aînés

Depuis deux ans, presque une tradition, ce repas a lieu le 11 novembre dans la salle municipale. Les élus de la commune y participent et assurent le service.

Autre tradition, la chorale du Foyer rural vient clôturer l'après-midi.



Menu

Apéritif pris en commun

Potage au cresson

Saumon à l'oseille

Confits de canard, pommes sarladaises

Fromage (offert par la maison Jacques)
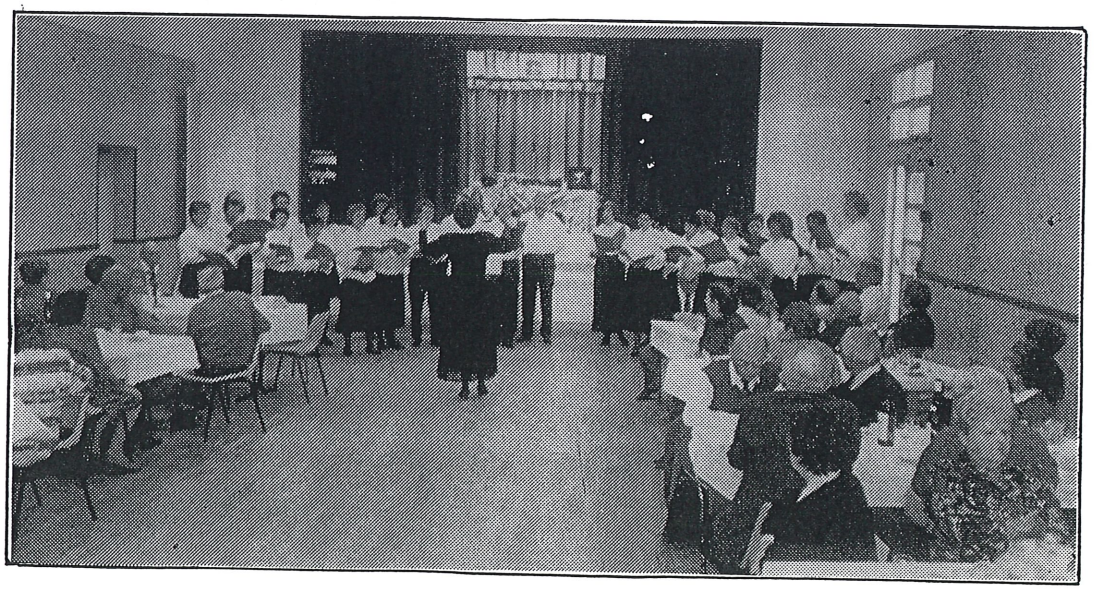
Pâtisserie

Café, cognac, liqueur

Informations locales







Les peintres à Port Berteau en 1862



Port Berteau, au débouché du vallon de Foncouverte, creusé par le ruisseau de l'Escambouille entre les hauteurs du Jarry au nord et de Montcharente au sud, doit son nom au petit village des Berteaux dont il était autrefois le port.

Ce site constituait un excellent centre d'étude pour les peintres paysagistes, qui trouvaient devant eux l'étendue de la prairie, de l'eau, des arbres et des rochers.

Les maisons s'étageaient le long d'une pente herbeuse d'une centaine de mètres, la plus grande partie de cette pente est occupée par la place publique appelée en Saintonge ''un quereu''. A l'extrémité de la principale ruelle se trouvait l'embarcadère du père Faure qui assurait le passage au moyen d'une barque circulant le long d'un filin.

Le chemin de fer Saintes-Rochefort n'existait pas encore, mais sa construction avait été décidée par une loi du 2 juillet 1861.

C'est dans la maison du passeur que vint séjourner Courbet près d'Auguin et Pradelles. Corot a également fréquenté le Port Berteau.

Précurseurs des impressionnistes, ils avaient trouvé la pratique de peindre en plein air (des esquisses et des études).

Il fut facile de s'évader de leurs ateliers, l'automne de cette année 1862 fut très beau et prolongé, les trois paysagistes en profitèrent pour se livrer à de longues séances de travail.

''La grande allée de la garenne de Bussac'' où Gustave Courbet peignit les dessous de bois, le vieux moulin.
''Les grands chênes au bord de l'eau''
''Bords de la Charente à Bussac'' par Auguin.

C'est aussi pour la première fois en ce coin reculé de la province, l'affirmation de la peinture nouvelle, la peinture ''réaliste'' que lui apportait Courbet lui-même.

(voir le livre de Roger Bonniot ''Gustave Courbet en Saintonge'')

Pourrait-on être inspiré par ces lieux à notre époque, on peut en douter et la lecture de Télérama août 94 '' les aventuriers de la carrière perdue'', ne nous incite pas à un optimisme béat. L'article se termine ainsi : *''le GR4 qui relie l'Océan Atlantique à la Méditerranée part à Saintes des berges de la Charente. Le marcheur n'aura guère le loisir d'y jeter un oeil attendri ou paresseux. Qu'il fixe ses pieds sinon il se les prendra dans des sacs et bouteilles en plastique...etc. A quand des poubelles et un grand coup de balai...''*

Marcel Peltier

Rencontre d'un pinceau et d'un crayon ?

❑ Le pinceau: les peintres de Port Berteau (1862)

Auguin, Pradelles, Corot, et surtout Gustave Courbet sont venus à Port Berteau mener joyeuse vie mais aussi y travailler "le chevalet dans l'herbe". C'est ainsi que toute la campagne environnante mais aussi quelques demoiselles autochtones aux contours plus suaves surent les inspirer, au grand scandale de leurs contemporains.
Ils ont visité toute la Saintonge, leurs tableaux en témoignent, les rives de la Seugne, Fouras, la Roche Courbon. Bien des Charentais ont dû être intrigués par ces énergumènes qui, chevalets sur l'épaule, se promenaient, dessinaient des paysages ou des gens n'importe où et ne parlaient pas patois. Peintres au talent indiscutable, nos artistes de Port Berteau n'étaient peut-être pas toujours compris de leurs contemporains.

Gagnés par la contagion, des peintres amateurs sont sortis de leur atelier du dimanche et ont parcouru la campagne sur les pas des grands maîtres rendant ainsi plus familier mais toujours aussi difficile à comprendre, ces personnages insolites.

❑ Le crayon: Barthélémy Gautier

Celui-ci ne s'est pas contenté de passer, il est bien de chez nous.
Né à Pons en 1846, il est l'auteur des "croquis Saintongeais" dont tout bon Charentais a eu connaissance un jour. Il fait revivre de façon cocasse toute la paysannerie du XIXème siècle.
Parmi ses dessins, j'ai relevé ceux-ci qui pourraient bien venir de la rencontre de ce pinceau et de ce crayon.

MC Pommier



- Disez don, Monsieu, pendant qu'vous êtes dans noutre endret, vouderiez-vous bailler in cot d'peinture à mes conteurvents ?... en payant, coumme de juste.



- Mon Dieu, Madame, je suis à la recherche d'un beau site, d'un site pittoresque ; j'ai pensé qu'en m'adressant à vous...
- Qu'est-ou ça, à c't-heure ? Fasez pas l'insolent, entendez-vous ? Voulez-vous parier qu'j'appele moun homme ?

ACCA de Bussac

Amis chasseurs, notre loisir, obéissant aux lois des hommes mais aussi à celles de la nature, nous oblige à ouvrir l'oeil. La dérive des dates de fermeture des oiseaux migrateurs, que nous avions entrevue, a sagement été enrayée avec la loi du 24 juin 1994.

Mais tout cela, c'est l'écorce, le plus important est invisible. Les passionnés responsables que nous sommes, savent bien qu'avec de la patience et de la persévérance, nous défendrons toujours, le coeur du sujet, notre plaisir et notre gibier passion.

Pour marquer la bonne camaraderie et notre convivialité à l'issue de la campagne de chasse, un banquet annuel aura lieu le 25 février 1995 à la salle des fêtes de Bussac. Nous vous informerons prochainement du menu et des personnes à contacter.

Le bureau.

Cours collectifs d'anglais et d'espagnol

M. Lionel LACOMBE, Professeur à la Chambre de Commerce de Rochefort et Saintonge, propose des cours collectifs d'anglais et d'espagnol, niveaux ''débutants'' à ''avancés'' (pour adultes et adolescents). Les jours, heures, durée et fréquence de ces cours (ayant lieu dans les locaux municipaux) seront fixés après concertation entre les intéressés et le professeur.

Base horaire (frais de déplacement inclus) : 120 F. jusqu'à 3 personnes (2 personnes présentes pendant 1 heure : 60 F. chacune, 3 personnes : 40 F.)

140 F. de 4 à 6 personnes (4 personnes : 35 F. chacune, etc...).

Possibilité de 2 groupes au-delà de 6 personnes.

S'adresser à la Mairie.

Loto du 3 décembre

Les BTS Action commerciale de Cognac, l'association Challenges ont organisé le samedi 3 décembre un loto à Bussac, dans la salle municipale.

Devant le succès de la manifestation, nous avons décidé de donner une partie des bénéfices au Téléthon et aux Restos du coeur.

Nous tenons à remercier les commerçants de Bussac qui nous ont donné des lots : M. et Mme Chabot, Mme Jacques, M. Lely, M. Pérochain, Mme Planet ainsi que les autres généreux donateurs.

Merci à tous les participants, en espérant qu'ils aient passé une agréable soirée comme cela le fut pour nous

En bref et en vrac

❑ Obsèques, ce qu'il faut savoir.

D'après un document d'information du Centre Funéraire Intercommunal de la région de Saintes.

Horaires d'ouverture de ce centre:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél: 46 93 17 71.

Quelles sont les premières démarches à effectuer ?

Certificats de décès, déclaration de décès, certificat médical.

Si vous ne savez pas comment vous y prendre.

Un conseiller funéraire est à votre disposition pour prendre en charge les démarches nécessaires à l'inhumation, le déroulement de la cérémonie.
Trois salons funéraires sont accessibles 24h sur 24, du matériel adapté est également disponible si les proches désirent veiller leur défunt à domicile.

Une salle omniculte existe également sur place.

La crémation

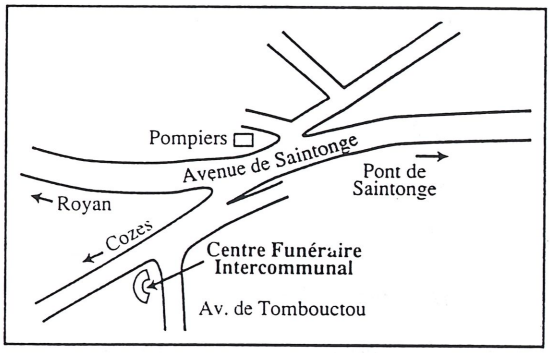
Elle est de plus en plus demandée, le centre funéraire en prend en charge l'organisation

Frais d'obsèques

Le contrat obsèques

Il permet de décider à l'avance des modalités des obsèques et d'en régler le montant, déchargeant ainsi les proches de tous problèmes matériels et financiers.

Le prélèvement sur comptes bancaires ou d'épargne, le règlement par assurance ou mutuelle est également possible.



❑ Recours en matière d'urbanisme

Si vous contestez une décision d'urbanisme (un permis de construire, un plan d'occupation des sols, un plan d'aménagement de zone), vous devez en informer l'administration et la personne concernée dans un délai très court variant de quinze jours à deux mois et par lettre recommandée.
Un dépliant explicatif se trouve en mairie.

❑ Centre SIDA à Saintes

Il est installé place Emile Combe (derrière le centre médico-social situé, 26 rue du général Sarrail)
Un médecin et une infirmière accueillent les visiteurs, avec ou sans rendez-vous le mercredi de 14h à 17h.

Pour tous renseignements tel. 46 92 77 20 de 9h à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi.

Les entretiens et les tests éventuels sont anonymes et gratuits.

❑ Analyse d'eau du 18 octobre 94

Bonne qualité bactériologique. Les nitrates n'augmentent pas: 8mg/l. La norme est de 50mg/l maximum.

❑ Dou you habla espagnol ?

L'IRFREP propose des cours d'Anglais et d'Espagnol.

Pour tous renseignements, contacter

IRFREP

15 rue St Eutrope

17100 Saintes

tel: 46 97 49 64

❑ Un Bussacais à l'aviron

M. Rodolphe Kiesslich, vient de concevoir le prototype d'une nouvelle embarcation, un catamaran adapté à l'aviron dont il est un fervent adepte. C'est un engin beaucoup plus stable que ceux généralement affectés à cet usage (voir photo ci-dessous).

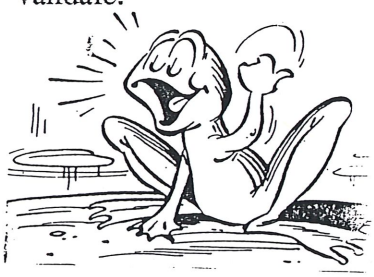
M. Kiesslich a l'intention de naviguer sur tous les grands lacs de France pour promouvoir son prototype. Bravo et bon courage !

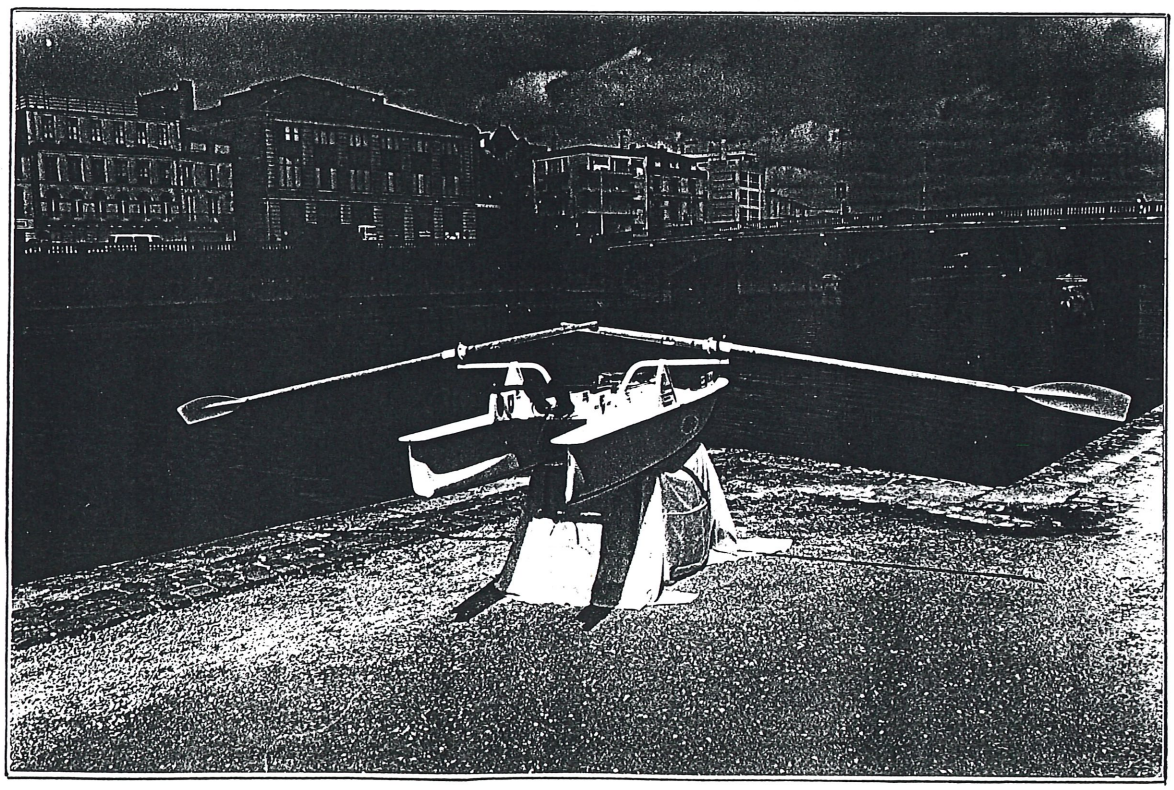
❑ Un Bussacais a la médaille

M. Christian Menaud a reçu le 14 octobre dernier, la médaille d'or de la SEITA offerte aux commerçants de proximité pour bons et loyaux services. Re-bravo !

❑ Il ne faut pas prendre les canards de M. Tessier pour des canards sauvages !

M. Tessier a eu la désagréable surprise de trouver réduits à l'état de cadavres, la plupart des canards qu'il élève autour de son étang du bourg. Après examen et constat de la gendarmerie, une carabine à air comprimé serait l'arme du crime... et son utilisateur, le vandale.





Conseil d'école du 15 novembre 1994

En présence de Monsieur le Maire, de Mme Pommier, adjointe au maire, de M. Pierre Tournier, DDEN., le Conseil d'école s'est réuni à l'école, le 15.11.95 à 17h.45.

Après une présentation de tous les membres et un rappel des horaires de service des deux ASEM à mi-temps en classe maternelle (Christiane Audoux et Bernadette Vincendeau), de Mme Michèle Contet (CES) dans la classe de Mme Rouault, ainsi que de ceux de Mme Martine Grémillon pour tout l'entretien de l'école, l'ordre du jour est abordé.

Il est décidé que Mme Contet sera invitée aux prochains conseils d'école, comme le sont déjà les deux ASEM titulaires.

❑ Quatrième classe élémentaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'école de la décision prise par l'Inspection Académique de transformer la quatrième classe élémentaire en classe enfantine (cette classe n'accueillant exceptionnellement à la rentrée 94 que des élèves de 5 ans).
Le Conseil d'école s'en inquiète et il souhaite que cela n'entraîne pas, dans l'avenir, une suppression de classe. En effet, l'an prochain, le poste redeviendra primaire car il y aura 10 CP. et des élèves de 5 ans.

❑ Vote sur l'aménagement de la semaine scolaire (demandé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie)

Cinq propositions sont présentées :
1) semaine de 4 x 6h plus samedi matin
2) semaine de 4 x 6h plus mercredi matin
3) semaine de 4 x 6h avec 12 jours de vacances en moins
4) semaine de 4 x 6h30
5) autre proposition

Des membres présents pensent que la cinquième proposition pourrait être une journée de travail plus courte, avec des activités péri-scolaires l'après-midi (à définir). Ils y sont favorables.

Le vote qui suivra donnera la majorité à la proposition n? 1 (le statu-quo).

❑ Organisation d'un loto le 3 Février 95 (?)

Une commission est formée pour étudier le projet : cinq parents (Mme Allinand, Mme Brèthes, Mme Poitier, M. Bégaudeau, M. Jean) et les enseignants. Réunion mardi 22 novembre.

Travaux et achat de matériel

Travaux réalisés :

Restaurant scolaire : achat de tables, de chaises et de vaisselle ;
Changement du sable des bacs à sable ;
Réparation des jeux de cour ;
Peinture des W.C. ;
Les tables de classe en bois ont été vernies ;
Nettoyage des rideaux de l'école ;
Travaux de rentrée dans les classes et achat de moquettes ;
Achat d'un massicot (pour moitié avec la mairie)

Travaux à réaliser :
Toboggan pour les jeux du côté primaire ;
Cache-radiateurs dans 2 classes ;
Aménagement du bureau en local ''sécurité'';
Ecoulement des eaux de pluie dans la cour.

Vie de l'école

❑ Effectifs

Actuellement : 109 enfants
Prévus à la rentrée 95 : 111 enfants

Informations locales

❑ Restauration

Depuis la rentrée les "petits" mangent au premier service.

❑ Achats de manuels scolaires

comme prévu, la somme de 1 800 F. devrait être attribuée par la Municipalité (budget supplémentaire), pour l'achat de livres dans la classe de Mme et M. Ferrer.

❑ Horaires de l'école

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h. - 12h. 14h. - 17h.

samedi matin : 9h. - 12h.

❑ Horaires de la garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h.30 - 8h.50 17h. - 19h.

❑ Coopérative scolaire

Elle reste à 25 F. par trimestre à la rentrée scolaire.

❑ Budget primitif de l'école

Il est épuisé actuellement : installation des nouveaux enseignants. La caisse de l'école prendra le relais.

❑ Compte de l'école

Fête de Juin 1994
Recettes : 13 638 F.
Dépenses : 3 948 F.
Bénéfice : 9 690 F.

Caisse de l'école

Il reste actuellement 14 300 F. après les dépenses de rentrée.

❑ CATE

Il fonctionne à nouveau.
Bibliothèque : toutes les classes, contes avec Y. Monget (classe de Mme Rouault)
Expression corporelle et rythmique avec J. Coste (2 classes de grands en alternance)
Tennis et tennis de table avec S. Prouzat (2 classes de grands en alternance).
L'informatique va "repartir" avec Patrice Contet et Mme Brémand.

Le Conseil donne un avis favorable à sa continuation.

❑ Projet d'école (rappel)

Vers la production d'écrits diversifiés.

❑ Cycles à l'école

mise en place en 1995.



❑ Evaluation CE2

M. Ferrer les présente.

❑ Initiation à l'anglais

Elle commence le vendredi 18 novembre avec les CM2. Professeur : Mme Plisson (comme l'an dernier)

❑ Sortie

Déplacement à la bibliothèque de Saintes le 14 octobre pour les 2 classes maternelles : - exposition sur "l'ours en peluche".

❑ Sports USEP entre écoles

Une réunion doit avoir lieu en novembre.

❑ "Premiers pas "pongiste" (tennis de table)

Ils ont eu lieu au Foyer rural les 10 octobre, 14 novembre, 5 décembre, organisés par la Fédération et la section du Foyer rural (élèves du CE1 au CM2).

❑ Prévention routière

Trois séances à Saintes pour les CM les 25 novembre, 31 mars, 17 mai (transport gratuit).

Piste de Prévention routière : elle sera à l'école le 20 décembre (participation de l'école de St-Vaize)

❑ **Commission de restauration scolaire**

Parents participant à la confection des menus avec les cuisinières et Mme Pommier : Mme Corinne Couturon , Mme ChantalPoitier , Mme Régine Renouleau.

❑ **Commission donnant son avis pour les grosses dépenses de l'école (si urgence)**

Mme Dominique Brèthes, Mme Françoise Durand, Mme Chantal Poitier.

❑ **Stagiaire en maternelle**

Magalie Ferreira est venue 15 jours dans la classe de Mme Rouault et 3 jours à la restauration scolaire.

❑ **Photographies scolaires**

Un photographe d'Aigrefeuille a été retenu.

❑ **Arbre de Noël**

Il aura lieu le 11 décembre à 15h. à la salle municipale, avec un spectacle. L'entrée étant gratuite, des billets de tombola sont mis en vente sur la commune. (Il est organisé par le Foyer rural).

❑ **Fête de l'école**

La date du 17 juin 95 est retenue.

❑ **Banque alimentaire**

Le ramassage aura lieu en novembre comme les autres années.

❑ **Etudes dirigées dans les classes**

Mises en place au 01.01.95

Une discussion s'engage. M. Guiter précise ce qu'il est possible de faire et ce que l'on ne doit pas faire (instructions données en conférence pédagogique).

❑ **Piscine couverte de Saintes**

Les séances commenceront début mai 95.

Le directeur : J. Guiter

Elections au Comité des parents de l'école de Bussac
Année scolaire 1994 - 1995

Titulaires	Suppléants
Marie-Claude Allinand	Pascal Begaudeau
Dominique Brèthes	Myriam Boudoire
Françoise Durand	Corinne Couturon
Francis Jean	Jean-François Gonnin
Chantal Poitier	Régine Renouleaud



Le sapin de Noël à Bussac-sur-Charente

Vu par la classe de CP



A Bussac, dans la cour de l'école, il y a un grand sapin
Paul

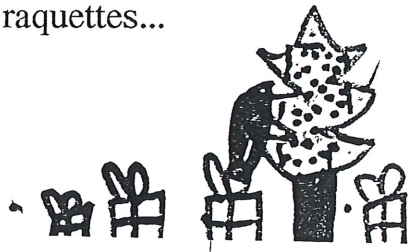
Ce matin, je me suis levée, le sapin était allumé
Samantha

Comme il est beau avec ses lumières de toutes les couleurs
Nicolas

Des boules rouges, bleues, vertes et jaunes éclairent le sapin
Aymeric

Ce sont les employés municipaux, M. Faveau et M. Peault qui ont installé la guirlande électrique
Jessica et ses camarades

A côté du sapin, au foyer rural, le Père Noël a apporté des jouets aux petits Bussacais : des autos, des poupées, des fermes, des raquettes...
Aurélie



On a crié pour appeler le Père Noël
Julien

Il nous a entendus et il est venu avec son traîneau rempli de cadeaux
Sandra

Les enfants souriaient car ils étaient heureux de voir le Père Noël
Julien

Moi, je n'ai pas eu mon cadeau au foyer rural car je n'étais pas là. Je l'ai eu le lendemain à l'école
Anthony



Joyeux Noël à tous les habitants de Bussac, de France et à toute la terre !
Joachim



Connaissez-vous le Foyer Rural ?

Cette association, créée en janvier 1980, a pour but de favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive, et d'organiser les loisirs de la collectivité dans son ensemble.

Elle est régie par la loi de 1901 et elle est enregistrée au journal officiel le 25 février 1980 sous le n° 2044.

Animée, gérée et encadrée par une équipe de bénévoles, elle regroupe en son sein les activités ci-après :
- Dans le domaine du sport : le football, le tennis, le tennis de table, la gymnastique volontaire, la remise en forme, les boules et bientôt le V.T.T.
- Dans le domaine culturel et divers : la bibliothèque, la chorale, le club des aînés, le labo-photo, le jumelage, l'action Bussac-Kabara, le comité des fêtes, l'informatique.

De plus, hors structure organisée, l'équipe dirigeante essaie de réaliser d'autres animations comme l'arbre de Noël des enfants, une soirée théâtrale ou un concert de musique.

Cela indique bien qu'il y en a pour tous les genres et chacun peut trouver l'activité qui lui convient le mieux.

Il est à noter qu'au sein de la Fédération départementale des foyers ruraux, notre association se classe dans les toutes premières pour la vente de cartes à ses adhérents.

Ainsi, chaque année, nous avons la participation, à titre divers, d'environ 300 adhérents.Il n'est pas tenu de permanence au bureau qui pourrait permettre à ceux qui voudraient des renseignements d'en obtenir, mais le bouche à oreille a vite fait de faire connaître les noms d'un ou plusieurs responsables.

Nous ne sommes pas noyés dans une population importante et il nous est encore facile de communiquer, pour peu que chacun veuille bien faire un effort.

Toutefois la vie de notre association est liée à la participation du plus grand nombre d'entre nous.Les dirigeants et autres bénévoles sont toujours prêts à accueillir avec grand plaisir ceux qui souhaitent oeuvrer pour la collectivité, ou seulement venir participer à une activité pour leur plaisir.

Dans la très grande majorité des cas, et chacun le comprendra essentiellement pour des problèmes d'assurance, il est demandé d'acheter la carte d'adhérent qui, pour cette année, coûte 70 F.

Le Foyer rural municipal, c'est donc l'association communale, notre association, qui réalise et gère toutes les activités sportives et de loisirs.

Elle est ouverte à tous et c'est avec plaisir que ceux qui se dévouent pour cela, accueilleront les bras ouverts, toutes les bonnes volontés désireuses de partager les mêmes joies.Meilleurs voeux et bonne et heureuse année à tous.

Au plaisir de se retrouver en 95 pour développer encore ce que nous avons entrepris il y a quelques années, et qui peut sûrement être encore amélioré.

Le président, R. Monget

Arbre de Noël



En ce dimanche 11 décembre 1994, le président Roland Monget m'avait laissé le plaisir d'accueillir les enfants, au nom du Conseil d'administration du Foyer Rural. Nous avions tenu à associer les parents à cette aimable manifestation, afin de montrer aux nouveaux venus une partie de ce que le Foyer Rural pouvait faire pour eux.

Mais les petits, eux, attendaient les clowns et le Père Noël. Et ils n'ont pas été déçus, car les Pibolos nous ont présenté un joyeux spectacle de marionnettes qui a déchaîné les cris et les rires de tous. Puis le grand bonhomme rouge et blanc a distribué les poupées et les jeux, les voitures et les circuits, les appareils photos et les stylos : il y avait un cadeau pour chacun des petits de l'école, et même les bébés et les plus grands qui avaient accompagné ont eu leur poche de chocolats.

Les amis aussi ont eu leur souvenir, car la tombola a fait une quarantaine d'heureux gagnants qui ont remporté des produits de toilette, des bonnes bouteilles de vin et des bons d'achat. Quant aux perdants, qu'ils se rassurent : grâce à leur participation, à la présence de tous, nous espérons organiser longtemps encore des petites fêtes de Noël. A tous, nous disons merci, et à l'année prochaine.

Que 1995 vous apporte joie, bonheur et santé !

Pour le C.A. du Foyer rural

La Vice-présidente, Janine Castillon

Section micro-informatique

Activités 1995

Reprise des séances à partir du 11 janvier 1995 :

Fréquence et horaires : le mercredi après-midi, tous les 15 jours de 14h30 à 16h30.

Local : salle informatique de l'école.

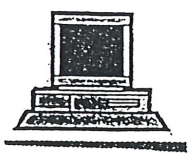
Public concerné : enfants de 8 ans et plus, auxquels peuvent se joindre quelques adultes.

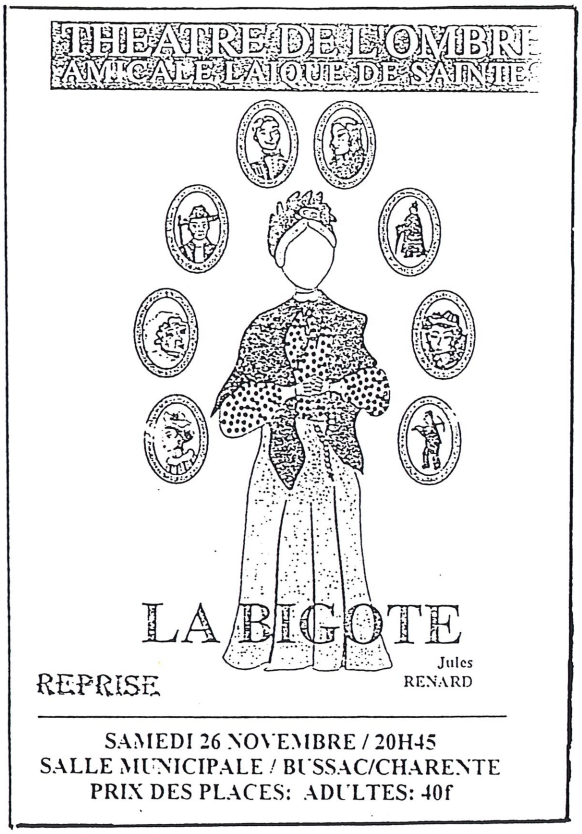
Animateur : Patrice Contet.

Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour ces séances d'informatique.

Toutes les personnes intéressées (enfants ou adultes) pourront dès à présent prendre contact avec :

Patrice Contet - tél. 46.93.28.08 ou Jean Guiter (à l'école).





La bigote

La bigote, c'est Mme Lepic, obsédée par le mariage de sa fille Henriette. A l'occasion de cet événement, nous allons découvrir l'étrange famille de Poil de carotte. Nous retrouvons Félix, Honorine, la vielle bonne. Dans une scène mémorable, M. Lepic sort d'un long silence de vingt-sept ans et révèle des aspects inattendus de sa personnalité. Quant à l'exubérance grotesque de Mme Lepic, elle ne trompe personne. Enfin, apparaissent deux nouveaux personnages: la tante Bâche, étonnante fofolle, et le gendre... conforme à ce qu'un gendre doit être!

Et le curé ?... L'aspect anticlérical de la pièce avait pu choquer lors de la première représentation, en 1909, il nous fait aujourd'hui, simplement sourire.

Une pièce amusante, donc, pleine de bonne humeur, un regard ironique sur une "drôle de journée" ! (extrait du programme distribué à l'entrée)

Bien sur, il fallait faire l'effort de sortir de son fauteuil un samedi soir après dîner. Mais ce n'était pas loin, pas cher, pas long : terminé à 22h30.
Une soixantaine de personnes se sont retrouvées devant la scène de la salle municipale et ne l'ont, je crois, pas regretté.
Décor, costumes, jeu des acteurs, remplaçaient sur l'estrade l'habituelle sono des manifestations Foyer Rural : dépaysement garanti.
J'ai craint que les quelques enfants présents ne s'ennuient car la pièce n'était pas vraiment conçue pour eux, mais je les ai entendu rire à certaines répliques incongrues.
En sortant, je me suis dit qu'il fallait absolument recommencer, faire savoir qu'une bonne pièce bien interprétée peut faire rire ou pleurer.
On oublie que la présence d'une troupe théâtrale est bien plus forte sur une scène qu'à travers un écran de télé. Merci au Foyer Rural et au Théâtre de l'ombre de me l'avoir rappelé.

MC Pommier



Comité de jumelage

❑ **Soirée ''goraille''**

Je crois qu'on peut dire que notre soirée ''goraille'' du 5 novembre était réussie.
Le buffet de ''cochonnailles'' était bien garni et d'excellente qualité ; l'ambiance était bonne.
Un seul regret cependant ; parmi les 90 participants, il y avait seulement 33 personnes de Bussac, dont 22 du Jumelage....
Il est vrai que notre soirée était rapprochée de celle de la Gymnastique, dont les fruits de mer ont eu beaucoup de succès. Et puis, c'était la fin des vacances de Toussaint.
Alors, c'est promis, l'année prochaine, nous reverrons une meilleure date.

❑ **Bientôt : soirée Antillaise**

De toute façon, que tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous et les autres, se rassurent ; nous organisons pour le samedi 1er avril 1995 une soirée Antillaise, où je vous garantis une ambiance chaude !!
Retenez la date dès maintenant.

❑ **Accueil des Oronnais en 1995**

En 1995, c'est au tour de Bussac de recevoir nos amis Oronnais. Les dates retenues sont : du dimanche 9 au dimanche 16 juillet 1995.
Les personnes désireuses d'accueillir 1 famille ou 1 couple ou 1 seule personne pourront s'inscrire au 46.47.50.22 (Christiane Genat).
Nous ferons passer dans chaque boîte aux lettres le programme de cette semaine de jumelage, où chacun pourra participer comme il l'entend.

La Présidente, Christiane Genat.

Section "Remise en forme"

Cette année beaucoup de Bussacais sont venus nous rejoindre. Devant ce succès, nous avons dû limiter le nombre d'inscriptions. La section compte 55 adhérents (contre

37 pour l'année 93), répartis de la façon suivante :

communaux: 40
extérieurs : 15

Toutefois, il reste encore des places pour le lundi et jeudi après-midi, ceci uniquement pour les femmes.

Vu le nombre d'adhérents en début d'année, le bureau a demandé aux membres de planifier leur fréquentation pour éviter une surcharge de personnes certains soirs. Ceci permettant à tout le monde de pouvoir travailler correctement et en bonne sécurité.

❑ **Sortie VTT du 27 novembre**

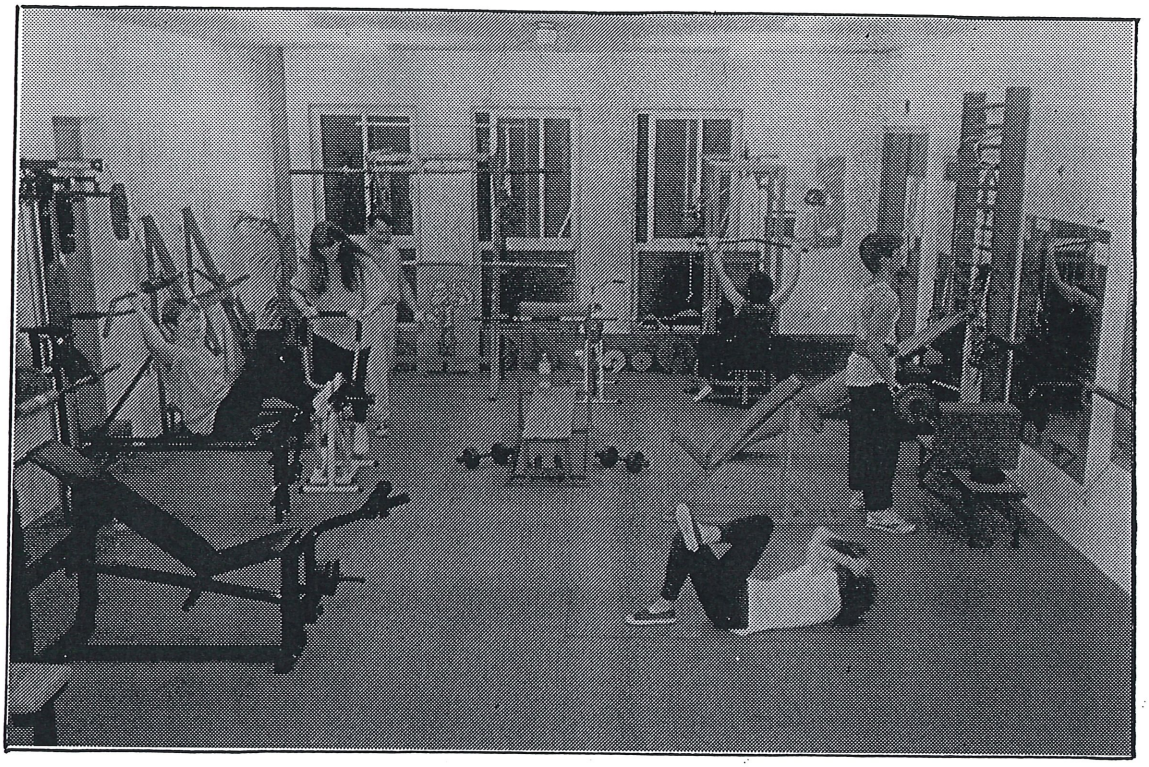
Suite à quelques retards administratifs elle a été reportée. Nous vous donnons rendez-vous courant avril 95.

❑ **Repas ''couscous''**

Réservez votre soirée du 18 février prochain, la section organise un repas ''couscous''. Qualité et ambiance assurées. Venez nombreux !

Personnes à contacter pour l'inscription au repas : Mme Isabelle DAUDET : 46.97.25.34
Mme Martine Grémillon : 46.74.59.75 Merci.

Le Bureau



En pleine forme



Nouvelles du Tennis de table



Animation Tennis de table au Foyer rural

Pour la saison 1994-1995, la section tennis de table poursuit son action en direction des jeunes de la commune : le mercredi de 14h30 à 16h, entraînement pour les débutants, et de 17h à 18h30 pour ceux et celles qui ont déjà une année de pratique.

Cette ''école'' de tennis de table vient en renforcement de l'initiation aux jeux de raquettes menée pendant le temps scolaire, le mardi après-midi, par Serge Prouzat, animateur cantonal, qui intervient depuis plusieurs années sur notre commune avec compétence.

Pour cette année, à signaler que 6 des élèves de l'école sont qualifiés pour la finale du Premier pas pongiste, épreuve organisée pour les débutants par la Fédération française de tennis de table.

Le point sur le championnat

Trois équipes engagées cette année :

1. Tournoi cantonal

2. Equipe en championnat départemental 4 ème division : 4 victoires pour 3 défaites (4ème)

3. Equipe en division 1 de championnat départemental : 5 victoires pour 2 défaites (3ème) . Avec comme objectif une 2ème place dans le meilleur des cas, sinon une 3ème place.

Résultats du tournoi organisé le 17 décembre

Une cinquantaine (47) de participants .

❑ **Tableau filles**

1ère : Caroline Brèthes
2ème : Karine Gauduchon
3ème, 4ème : Emilie Brèthes et Emmanuelle Labbé

❑ **Tableau des jeunes de moins de 13 ans**

1er : Paul Bonneau (USSCC Saintes)
2ème : Julien Savarit (Bussac)
3ème, 4ème : Antoine Marouby et Nicolas Antonin (Bussac)

❑ **Tableau des jeunes de moins de 16 ans**

1er : Raphaël Bonneau (USSCC Saintes)
2ème : Gilles Tesson (USSCC Saintes)
3ème,4ème : Nicolas Roux (St Vaize) et Nicolas Chabot (Bussac)

❑ **Tableau adultes**

1er : Claude Simon (Les Gonds)
2ème : Stéphane Morin (Sablonceaux)
3ème, 4ème : Michel Foubert (Les Gonds) et Thierry Jelineau (Sablonceaux)

Remerciements très sincères à notre ''sponsor'' la COOP ATLANTIQUE qui a apporté une aide matérielle et un soutien toujours très précieux.

Organigramme de la section pour la saison 1994-1995

Président : Paul Pimienta

Secrétaire - Trésorière : Martine Maillet

Chargé des relations avec le Foyer rural : Patrice Delaurier

Formation et entraînement des jeunes :
Christian Audebeaud
Audrey Maillet
Nicolas Chabot (pilote)

Arbitrage :
Audrey Maillet et Jérôme Audebeaud (juges-arbitres départementaux en formation).

Paul Pimienta

Club du temps libre



La retraite c'est la liberté
Si on veut bien en profiter
Il nous faut pour cela rester
En forme et en bonne santé
Y'en a qui d'vant leur télé
Passent de très longues journées
D'autres qui ne savent que faire
Passent leur temps à s'ennuyer
Nous avec quelques amis 'es'
Mardi après-midi on se réunit
Au temps libre on ne s'ennuie pas
Car leurs jeux sont là pour ça
Belotte, Scrable et autres jeux
Nous distraient et c'est tant mieux
Les atouts "coeur", belotte, capo
Donnent une atmosphère disco
Les douleurs on n'connait pas
Les années sont oubliées
Car quand on est entre amis
L'horloge s'arrête dans nos esprits
Aussi, amis qui de chez vous
Trouvez les jours interminables
Venez passer de bons moments
Au club, assis, autour des tables
Quand vous vous serez décidé
Un jour, à venir nous rejoindre
Vous ne pourrez vous en passer
Et attendrez impatiemment
Ces mardis, qui, dorénavant
Seront dans votre emploi du temps.

Paul Rault



"Quand tu chantes, ça va....."

Ce sont les premiers mots d'une célèbre chanson et c'est ce qu'expérimente depuis quelques années un groupe de personnes, de divers horizons, au sein de la chorale du Foyer rural de Bussac.

Dans une ambiance chaleureuse et décontractée, mais néanmoins disciplinée, Michèle Olivier-Dulat, mène sa troupe d'une main douce, quoique ferme, lors des répétitions, tous les jeudis de 20h. à 22h.

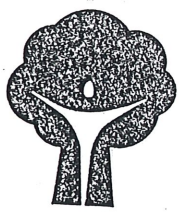
Des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, s'y retrouvent régulièrement afin de mettre en commun la joie procurée par le chant choral. Les soucis restent à l'arrière-plan et c'est une vraie récréation qui leur est offerte. Un instant que rien ne peut perturber, où l'on se dépasse, car la facilité n'est pas toujours à l'ordre du jour. Et puis, qu'importe si la pratique du solfège n'est pas connue. Tout le monde a des oreilles et sait chanter ! Ne dit-on pas que dans tout homme il y a un chanteur qui s'ignore ? Si tel est le cas, faites-vous connaître, Messieurs, vous serez les bienvenus, les dames étant déjà nombreuses.

Au programme cette année, des oeuvres classiques et contemporaines sont étudiées et seront, soit, chantées ''A CAPELLA'', soit, soutenues par un piano. Ces ''morceaux choisis'' seront présentés en 1995 et exécutés à l'occasion de concerts dont le calendrier doit encore être défini.

Le chant choral ? Une contribution individuelle à une oeuvre commune.

Chrysanthe (chanteuse alto de la chorale''

Section Gymnastique volontaire



F.F.E.P.G.V.

Comme d'habitude le repas de la gymnastique volontaire a connu un vif succès, et à notre grand regret, nous avons dû refuser des participants par manque de place.

Comme les autres années, le repas était de qualité, merci à toutes celles et à tous ceux, sans oublier les conjoints, qui aidèrent aux préparatifs.

Merci aussi à toutes les personnes qui sont venues déguster et apprécier les fruits de mer de Michel Chabot et le fromage de la maison Moreau-Jacques.

L'animation fut elle aussi à la hauteur de sa tâche et permit à de nombreux danseurs de se défouler jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Rendez-vous à l'année prochaine, en espérant que ceux qui n'ont pu s'inscrire cette année pourront participer.

Bonne année !

Annick et Janine.

Football

Cette année le football club Bussac-sur-Charente comprend 20 licenciés, dont 7 nouveaux joueurs et 5 membres actifs.

Une seule équipe est engagée en compétition. A ce jour, elle occupe la deuxième place en championnat départemental 2ème division poule D, et possède la meilleure défense avec 8 buts encaissés en 11 rencontres, et la troisième attaque avec 31 buts marqués. Cette équipe est entraînée par M. Daniel Barbaud et M. Bruno Michaud. Nous regrettons les blessures de MM. Philippe Perdriaud et Philippe Savin (ménisque) et le départ de M. Emmanuel Richaud pour raison professionnelle. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés et réussite à ''Manu''.

Nous sommes également qualifiés pour le troisième tour de la coupe Aunis Saintonge, après avoir éliminé USCC.Saintes 2ème division au tour précédent. Notre prochain match, dans cette compétition, nous verra affronter l'équipe de Brizambourg (promotion de 1ère division) sur ses terres. La tâche sera rude mais pas insurmontable.

Nous remercions le Garage Perrochain (Bussac) et M. Gilles Rateau (plombier à Bussac) pour le don d'un jeu de maillots qui nous a été remis le 11 décembre 1994, pour le match Haimps (victoire 4-1). A cette occasion, le jeune Alban Pothet, domicilié à Saint-Vaize, vainqueur du trophée Adidas à St-Etienne (qu'il a reçu à la mi-temps du match international France-Roumnie), a donné le coup d'envoi du match. Nous lui avons offert un ballon dédicacé par tous les joueurs et les membres du bureau. Malheureusement, cette journée fut marquée par la blessure survenue à notre gardien, Eric Monget (double fracture tibia-peroné). Nous espérons revoir ''Queque'' parmi nous le plus rapidement possible.

Il ne faut pas oublier non plus les autres sponsors du club qui sont : Epicerie Menaud à Bussac, Café-bar Monget à Bussac, Ets Simonneau à St-Même, ainsi que notre excellent arbitre M. Martorell qui officie tous les dimanches sur les terrains du département.

Suite au recensement effectué à l'école primaire de Bussac pour le recrutement de jeunes joueurs débutants, nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir engager une équipe en compétition. Nous nous excusons auprès des 6 familles qui avaient répondu favorablement à notre demande. Nous renouvellerons cette opération en début de saison prochaine, avec l'espoir de mobiliser un peu plus d'enfants.

Nous constatons que notre local a été visité à plusieurs reprises, nous déplorons la dégradation du matériel et le vol de boissons.

Au seuil du nouvel an, la section Football vous souhaite une bonne et heureuse année 1995.

Pour le Bureau, le secrétaire : Bruno Michaud.

A vendre

VELOMOTEUR

600 F

Tel 46.93.21.84

A vendre

IMPRIMANTE MATRICIELLE
24 aiguilles citizen 124D
800 F.

Tel 46.74.29.02
(après 19 h 30)

Trouvé à l'école

VTT

S'adresser à l'école ou à la mairiec

A vendre

VELO FILLETTE 10-12 ANS

Prix à débattre

Tel 46.93.25.98